

# Agent d'entretien écoles, ALSH, ERP (H/F) Saisonniers juillet/août

## PROFIL DE POSTE

**Cadre d'emplois : Adjoint technique catégorie C**

**Direction :** Direction de la Restauration de la Sécurité et Propreté des Bâtiments

**Rattachement hiérarchique :** N+1 Référent du secteur, N+2 Chef de Service

**Lieu de travail :** groupe scolaire (écoles maternelles et élémentaires), ALSH, établissements recevant du public.

*Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.*

<b>MISSION DU SERVICE</b>	La direction développe son action sur 100 bâtiments communaux (environ 100 000 m <sup>2</sup> ). Elle regroupe deux missions : la sécurité des lieux et des personnes et la propreté des bâtiments. Les deux missions s'organisent sur plusieurs secteurs géographiques couvrant la commune. La direction travaille en étroite relation avec les services techniques, la direction des ressources humaines, le magasin, les services des bâtiments, les ASVP et les partenaires utilisateurs.
<b>FINALITE DU POSTE</b>	Les agents techniques assurent la propreté des locaux : écoles, accueils de loisirs et des établissements recevant du public de la ville.
<b>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</b>	<b><u>Activités principales sur les écoles et Accueils de Loisirs Sans Hébergement et ERP.</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Entretien des classes des écoles élémentaires, les parties communes (couloirs, entrées, escaliers), bureaux, salles des maîtres, les salles d'activités etc.</li><li>- Entretien des sanitaires et réapprovisionnement des locaux</li><li>- Nettoyer le matériel et le linge utilisé pour l'entretien</li><li>- Décaper les sols et cirer</li><li>- Recenser les besoins en produits avec l'aide de la référente de secteur</li><li>- Prévenir le référent du secteur des besoins en interventions des services techniques (fuite, etc.)</li><li>- Remplacer selon les besoins du service les personnels absents à la demande du référent</li><li>- Effectuer le tri sélectif</li></ul> <b><u>Activités ponctuelles sur les écoles et Accueils de Loisirs maternelles</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dresser et changer les draps et entretien des dortoirs, en l'absence des ATSEM pendant les vacances</li></ul> Remplacer l'agent de permanence (10h30/18h)

<p><b>COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE</b></p>	<p><b><u>1/Savoirs Faire /savoirs techniques</u></b>                  Maîtriser les techniques d'entretien courant des locaux, de décapage des sols et de mise en cire.</p> <p>Utilisation des produits d'entretien et techniques de nettoyage en fonction des surfaces.                  Utilisation des différents matériels : mono brosse etc.                  Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</p> <p><b><u>2 /Posture professionnelle</u></b>                  Anticipation, réactivité                  Assiduité                  Goût pour le travail d'équipe                  Qualité relationnelle et d'écoute</p>
<p><b>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</b></p>	<p>Connaissance des différents sols et des produits utilisés pour le nettoyage des locaux                  SST, PRAP, risques chimiques.</p>
<p><b>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</b></p>	<p><b><u>Relations internes à la collectivité:</u></b>                  Direction de la Restauration de la Sécurité et Propreté des Bâtiments,                  Direction Education Enfance, Direction des Services techniques</p> <p><b><u>Relations externes à la collectivité :</u></b>                  Direction d'école et enseignants</p>
<p><b>CONDITIONS D'EXERCICE</b></p>	<p>Temps de travail : 37h30 hebdomadaires                  Tenue vestimentaire en adéquation avec la fonction et port des équipements de protection individuels(EPI) obligatoire                  Les congés annuels doivent être pris par roulement pendant les vacances scolaires.</p>
<p><b>REMUNERATION</b></p>	<p>Rémunération statutaire, régime indemnitaire</p>